



M.A.C. - HABILITATION BE MANOEUVRE - 1,5 JOURS -



Public : Toute personne amenée à manœuvre de l'appareillage électrique dans des locaux ou emplacement habituellement réservés aux électriciens.

Prérequis : Avoir suivi et validé une formation initiale BE MANOEUVRE

Durée : 10h30 présentiel - 1,5 jours

Lieu de réalisation : Intra - Dans votre établissement

Nombre de participants : 04 à 10 participants maximum



Activité du travailleur :

Manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique ..., mettre hors ou sous tension un équipement, une installation. Exemple de professions : informaticien, gardien, personnel de production ..., réalisant uniquement ce type de manœuvre.

Objectif

- Exécuter des tâches de travaux électriques sur ordre.
- Responsabilité de sa propre sécurité et lecture d'un ordre de mission.
- Entrer en sécurité dans un local électrique et installer des organes électriques sous tension.

Déroulé

Module 1 - tronc commun / Recyclage, retour d'expérience -

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles.
- Pratiques professionnelles.
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Habilitation : principes, symboles, limites et formalisation.
- Evaluation du risque électrique.

Module 2 - Recyclage / thèmes spécifiques"

- Habilitation BS, BE/HE manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) : risques et mise en oeuvre.
- Mesure de prévention à appliquer lors d'une opération.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances avec appui audiovisuel.
- Mise en pratique des connaissances théoriques acquises.
- Exposés / Débats.
- Étude de cas.

➤ Moyens techniques

- PC et vidéoprojecteur avec ressources multimédia.
- Matériel pour mise en situation (maquettes pédagogiques de simulation).

➤ Modalité d'évaluation

- Assiduité et participation active à la formation.
- Evaluation continue des acquis à partir d'un questionnaire (QCM) et de mises en situation de travail ou d'intervention.
- La satisfaction des participant(e)s est évaluée à l'aide d'un questionnaire.
- Un avis après formation sera délivré à l'issue de l'évaluation des savoirs et savoirs-faire.
- L'habilitation est formalisé par un titre d'habilitation qui sera pré-rédigé et envoyé à l'employeur lui permettant de délivrer le titre d'habilitation électrique (validité recommandée selon NFC 18-510 : 3 ans)

➤ Accès P.M.R.

L'accessibilité dépendra des capacités d'accueil de l'établissement organisant la formation. (nous consulter)

➤ Intervenants

Les intervenants sont des formateurs diplômés et habilités dans la prévention du risque électrique et justifiant d'une expérience confirmé dans le domaine concerné. Tous les formateurs sont certifiés et à jour de leurs formations.

